



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concertation consacrée à la préparation des séances en co-intervention

Circulaire n° 2022-097 du 01/09/2022 préparation de la co-intervention en lycée professionnel

Secrétariat des IEN du second degré

Affaire suivie par : Sophie Béarn/ Rafika Rais

Tél : 01 57 02 68 57/58

Mél : ce.ien-eget@ac-creteil.fr

Texte adressé aux proviseurs des lycées polyvalents, des lycées professionnels, des sections d'enseignement professionnelles.

Références :

- Note de service n°2019-023 du 18 mars 2019 :
<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo12/MENE1905963N.htm>
-

Afin d'offrir à tous les lycéens professionnels les conditions d'un parcours d'excellence, la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle à travers tous aspects doit être poursuivie dans la continuité de ce qui a été engagé depuis la rentrée 2019.

S'agissant de la co-intervention, il est important que les professeurs identifient collectivement, en amont de leur enseignement, les situations, les activités et les supports les plus pertinents à leurs interventions. C'est pourquoi comme le prévoit la note de service n°2019-023 du 18 mars 2019, les heures de co-interventions des deux premières semaines de l'année scolaire (soit 8 heures professeurs) pourront être dédiées à la concertation des professeurs co-intervenant dans ce cadre.

Pour le recteur et par délégation,

Le secrétaire général

Gérard MARIN